Concertation garantie par

LA commission nationale du débat public CNDP



Réunion thématique économie et énergie

3 novembre 2026 - Le Havre Port Center

methavert

Projet d'usine de production d'hydrogène et d'e-méthanol sur la zone industrielle du Havre

Qair Rte

Financé par

Cofinancé par l'Union européenne

RÉGION NORMANDIE

Déroulé de la réunion



18h30-21h

1. **Propos introductifs** **10 min**
2. **Présentation du projet Méthavert** **15 min**

1er temps d'échange *10 min*

3. **Table-ronde développement & décarbonation** **30 min**

2e temps d'échange *40 min*

4. **Le projet Méthavert dans cette dynamique** **10 min**

3e temps d'échange *30 min*

5. **Conclusion** **5 min**

Comment m'exprimer?

Pendant les temps d'échanges

À l'oral



Lever la main pour prendre la parole



Attendre le micro pour vous exprimer

Par écrit



Noter votre question sur la fiche et confiez-là nous



Votre question sera relayée

En dehors de cette réunion, vous pouvez aussi poser vos questions dans les urnes à votre disposition et sur le site internet *www.methavert-normandie.fr*

Quelques règles



Dialogue et écoute



Équilibre des temps de parole



01

Propos introductifs



Sophie MARIE & Alban BOURCIER

Garants de la concertation

commission nationale du débat public

MA PAROLE A DU POUVOIR



MA PAROLE A DU POUVOIR

La Commission nationale du débat public : qu'est-ce que c'est ?

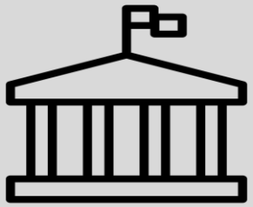
AUTORITÉ

Habilitée à prendre des décisions en son nom propre



ADMINISTRATIVE

Institution publique



INDÉPENDANTE

Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique



Elle défend un droit :

> *“Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.”*

Article 7 de la Charte de l’Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, des les réduire ou de les compenser

À quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

Les 6 principes de La CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



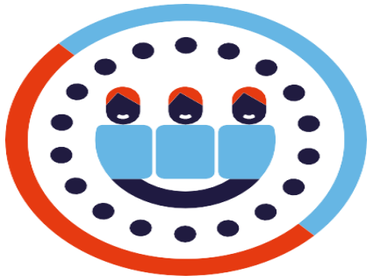
TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative des contributions, et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la rencontre de tous les publics

Garants CNDP : rôle & missions

- *Défendre le droit individuel ;*
- *Aller à la rencontre de tous les acteurs concernés ;*
- *Accompagner et guider le maître d'ouvrage dans l'élaboration du dossier de concertation pour le respect du droit à l'information du public (accessibilité, transparence, clarté, complétude…) ;*
- *Permettre au public de débattre de l'opportunité du projet.*

Sophie MARIE & Alban BOURCIER sont à la disposition du public pour toute question relative à l'organisation et au déroulement de la concertation préalable.

alban.bourcier@garant-cndp.fr
sophie.marie@garant-cndp.fr

La concertation préalable, et après ?



1

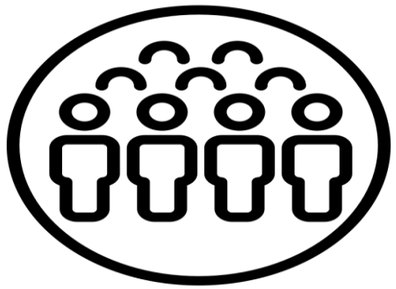
Les tiers garants publient le bilan de la concertation préalable

2



Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation

3



La Commission nationale rend un avis sur la qualité de cette réponse



4

Si le projet se poursuit, la concertation avec le public se poursuit également, sous l'égide d'un garant de la CNDP

Vos interlocuteurs pendant la réunion

Énergéticien français, indépendant, spécialisé dans le renouvelable

→ Maître d'ouvrage, en charge de la construction et de l'exploitation de l'usine Méthavert

Fabio ROTONDO, Chef de projet Méthavert

Gestionnaire du réseau public de transport d'électricité français

→ Co-maître d'ouvrage, en charge du raccordement électrique de l'usine

Jacques FREMAUX, Responsable concertation

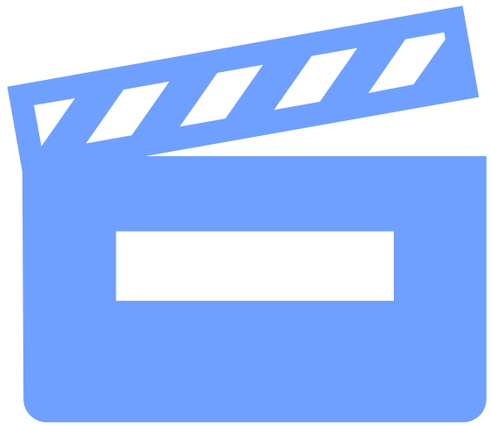


02

Le projet Méthavert

Vidéo de présentation du projet

Méthavert, une usine de production d'hydrogène et d’e-méthanol sur la zone industrielle du Havre





Fabio ROTONDO

Chef de projet Méthavert

Qair

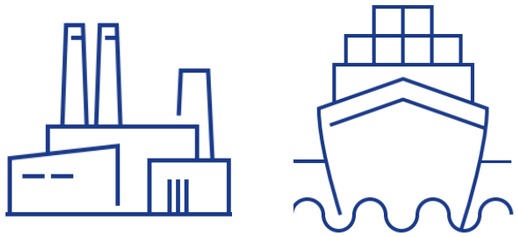
Qui est QAIR ?

- Qair, un énergéticien français, indépendant, spécialisé dans le renouvelable
- 1er parc d'éoliennes flottantes français à Gruissan / Port La Nouvelle, en Occitanie
- Hyd'Occ, sa 1ère usine de production d'hydrogène renouvelable à Port-la-Nouvelle
- Maître d'ouvrage du projet Méthavert



Pourquoi ce projet ?

Réduire les émissions de CO_2 de l'industrie et du transport maritime en produisant de l'hydrogène décarboné et du e-méthanol



Contribuer à la souveraineté énergétique au travers d'une production française



Le site d'implantation

L'usine Méthavert sera installée dans la Zone Industrialo-portuaire du Havre (76), sur la commune de Rogerville



L’appel à projet Ouest A29

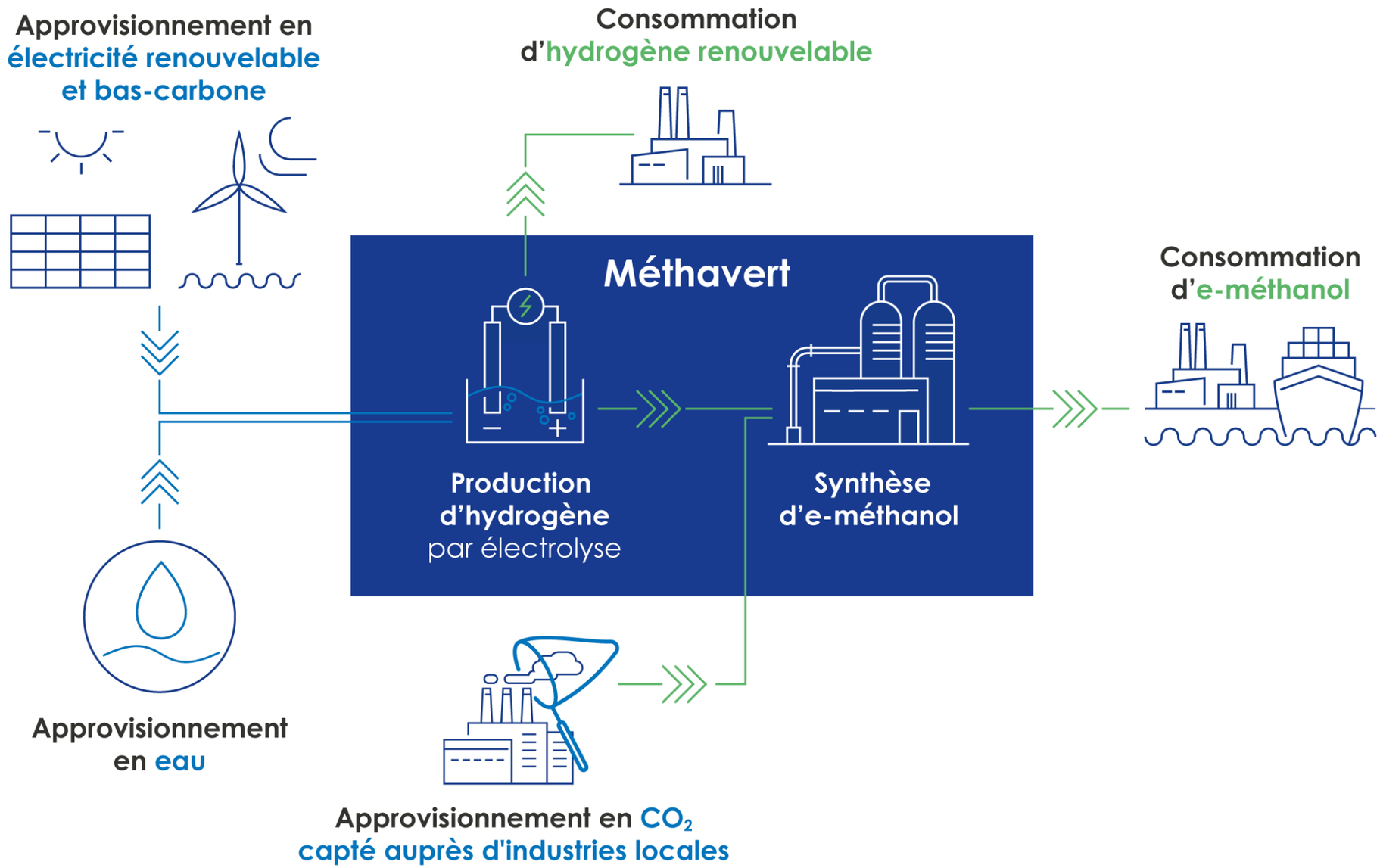
Sur une parcelle attribuée en 2024 par HAROPA Port à la suite d'un appel à projets dans le cadre de la démarche « terrains industriels France 2030 ».

L’objectif était d’implanter des activités:

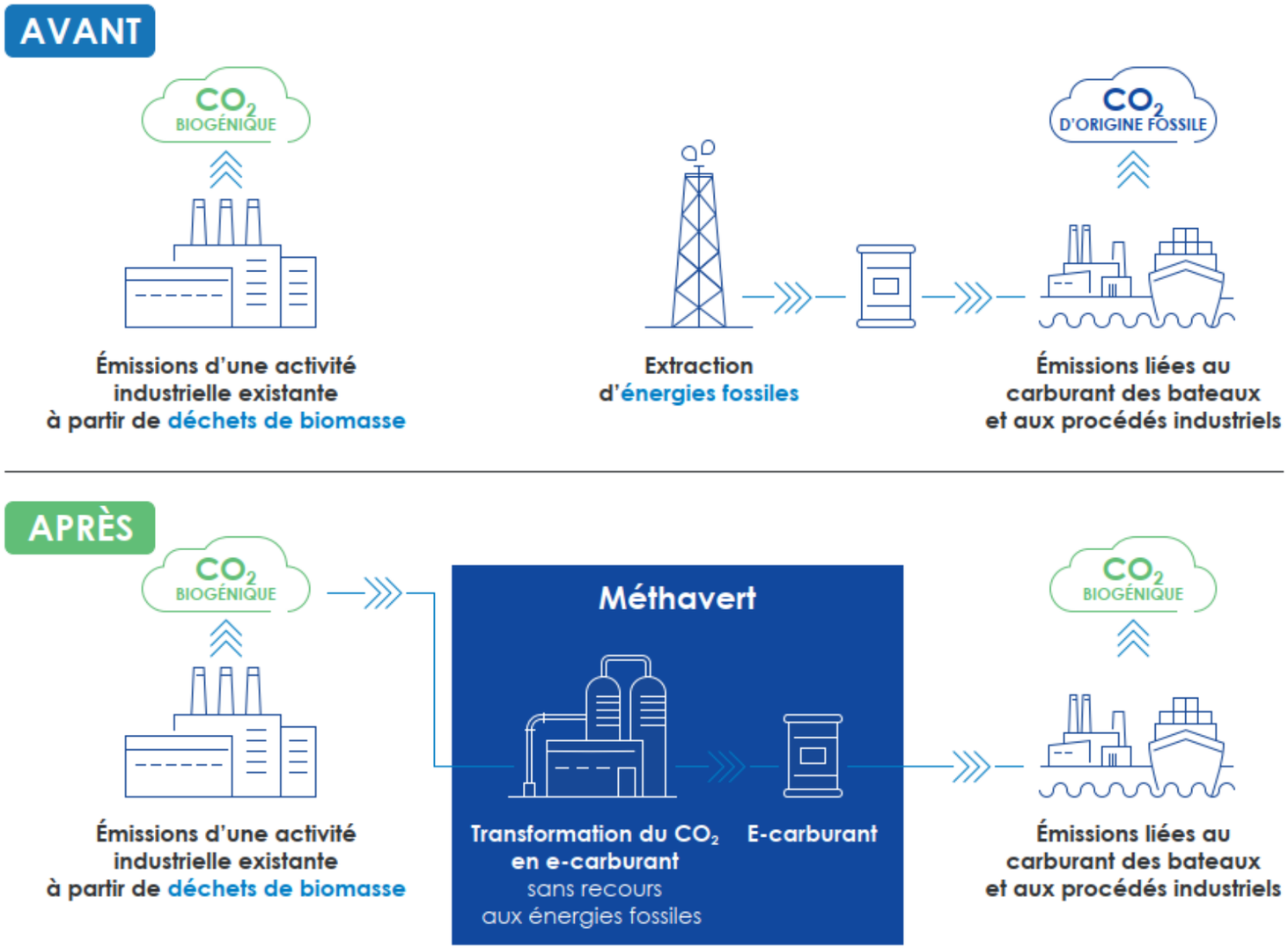
- étroitement liées à l’écosystème portuaire,
- et s’inscrivant dans une dynamique de transition énergétique et écologique.



Comment produit-on hydrogène et e-méthanol ?



En quoi le e-méthanol permet-il de limiter les émissions de CO_2 ?



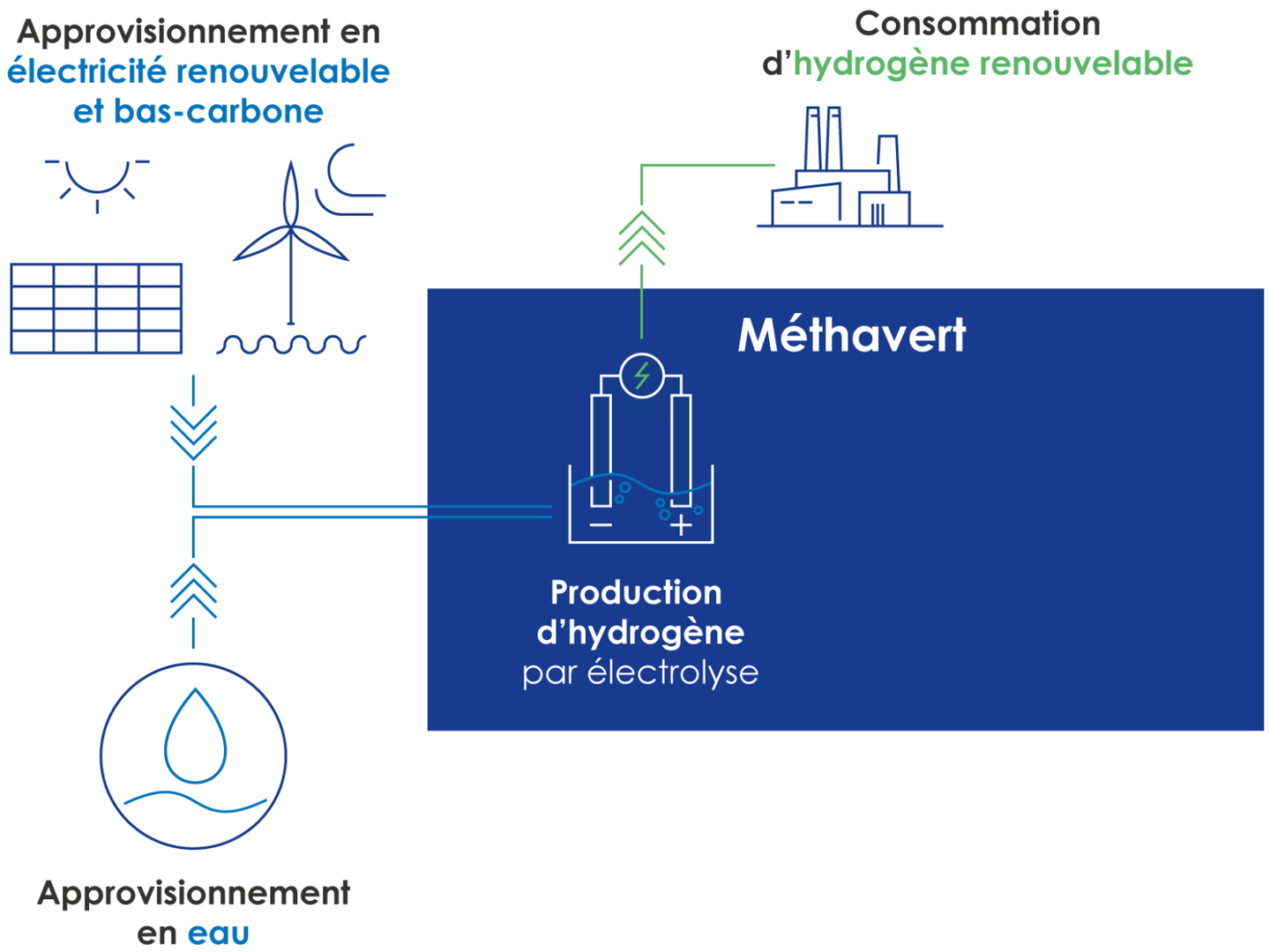
2 avantages du e-méthanol :

- Pas d'extraction d'énergies fossiles
- Réutilisation du CO_2 biogénique émis par d'autres industries

À pleine capacité, **300 000 tonnes de CO_2 captées par an**

Réduction d'au moins 70 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux carburants fossile

Une montée en puissance progressive



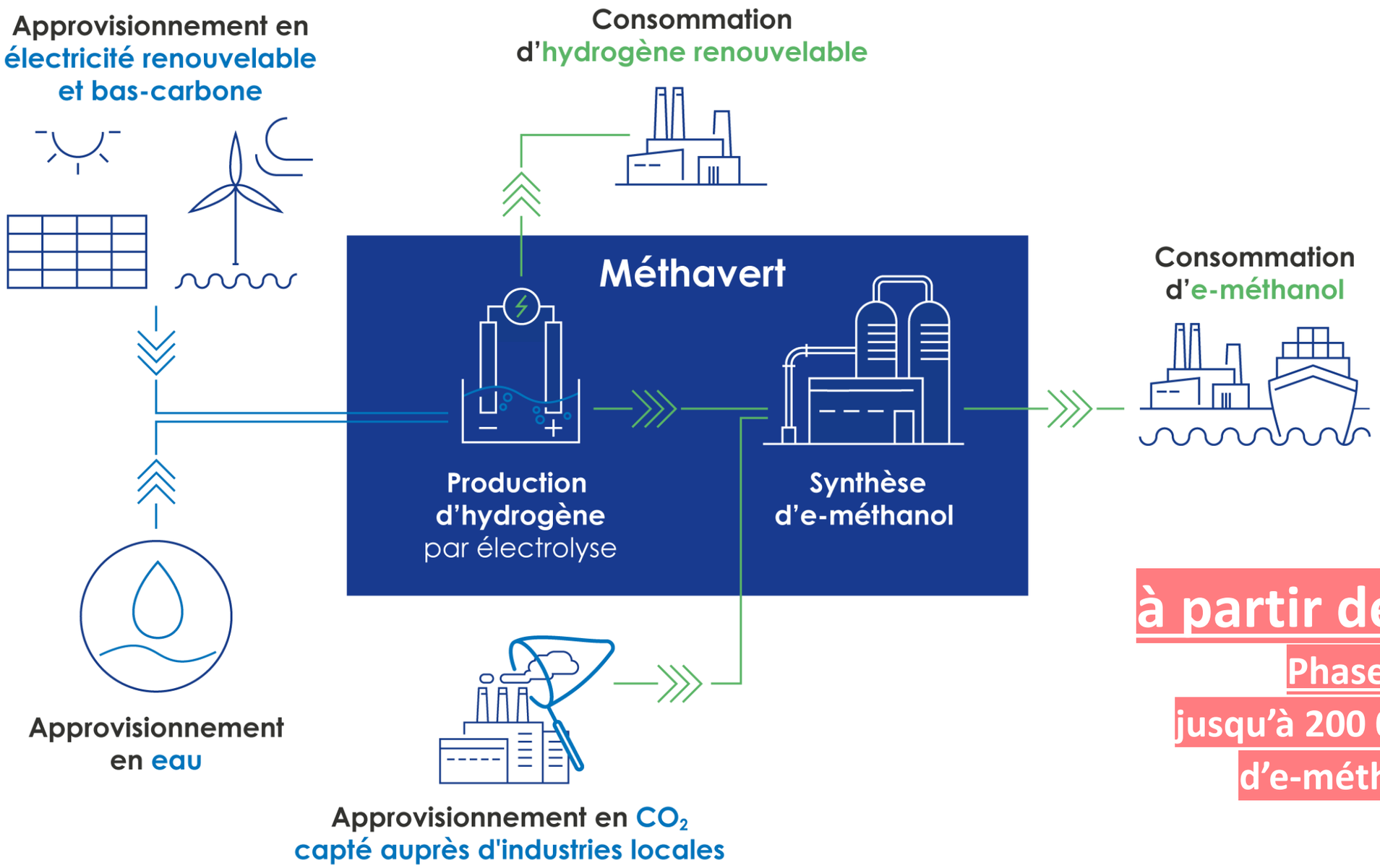
2031

Phase 1 :

jusqu'à 21 000 t/ an

d'hydrogène décarboné

Une montée en puissance progressive



à partir de 2035 :

Phase 2

jusqu'à 200 000 t/ an d'e-méthanol

Quels impacts sur l'environnement ?



Le procédé Méthavert ne génère pas de rejets gazeux polluants :

- sans combustion, il n'émet pas de CO_2
- ses rejets se limitent à de l'oxygène à l'état gazeux et à de l'eau à l'état liquide



Des impacts potentiels essentiellement liés à la construction de l'usine :

- trafic des engins en circulation et poussières

Des impacts pour les riverains ?



Un site SEVOSO seuil bas

- Une zone déjà encadrée par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT), impliquant des règles de sécurité strictes
- Comme la réglementation l'impose, une étude de danger sera menée
- Des capacités limitées de stockage transitoire d'hydrogène et de e-méthanol, permettant un classement SEVESO seuil bas
- Les effets pouvant avoir un risque important pour l'homme et l'environnement local seront cantonnés au périmètre du site



Une logistique d'acheminement limitant le recours aux camions

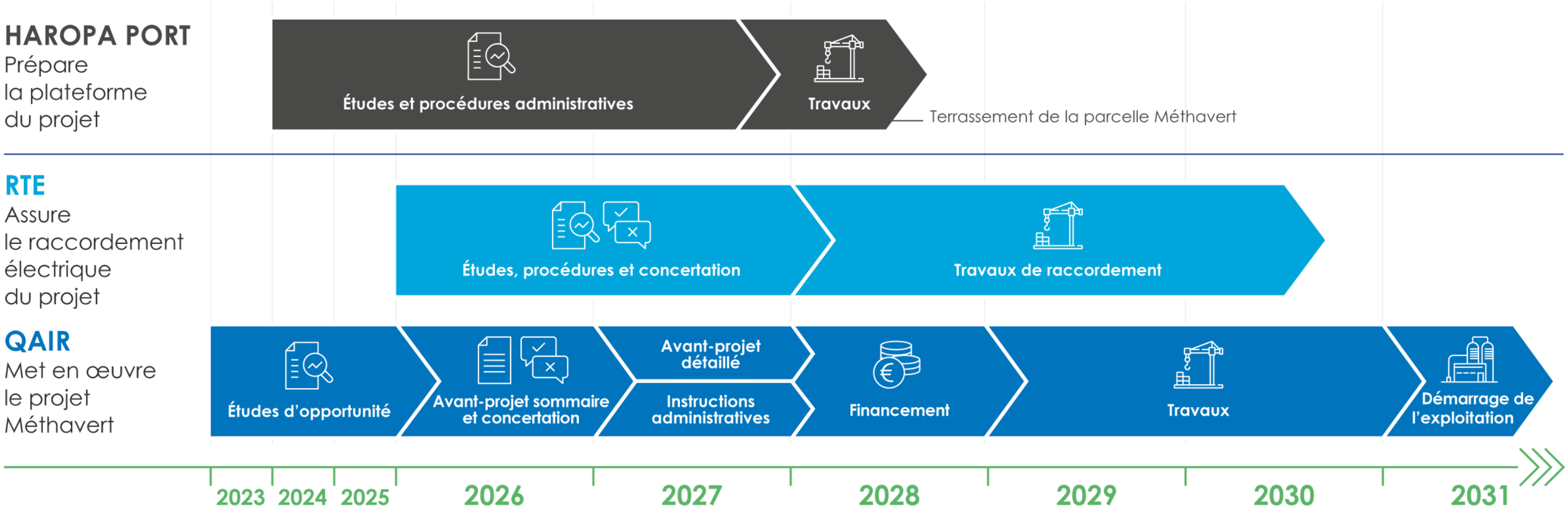
- Une très grande majorité du transport par barge, par canalisation et par train.

À quoi pourrait ressembler l'usine ?



Illustration réalisée sur la base des études de pré-faisabilité

Quel calendrier pour le projet?





Jacques FREMAUX

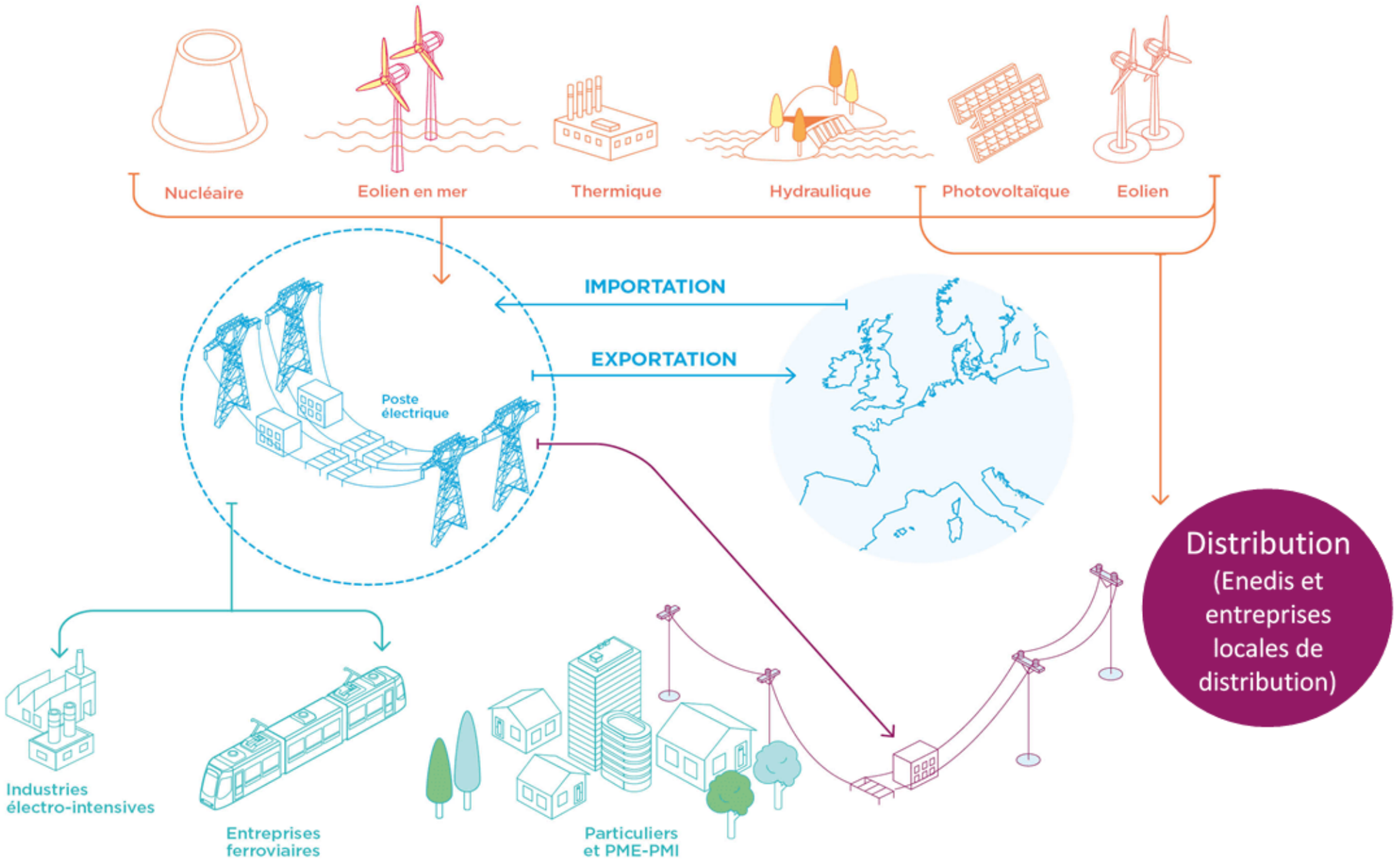
Responsable concertation

Quel est le rôle de RTE?

Production d'électricité

Transport (RTE)

Consommation



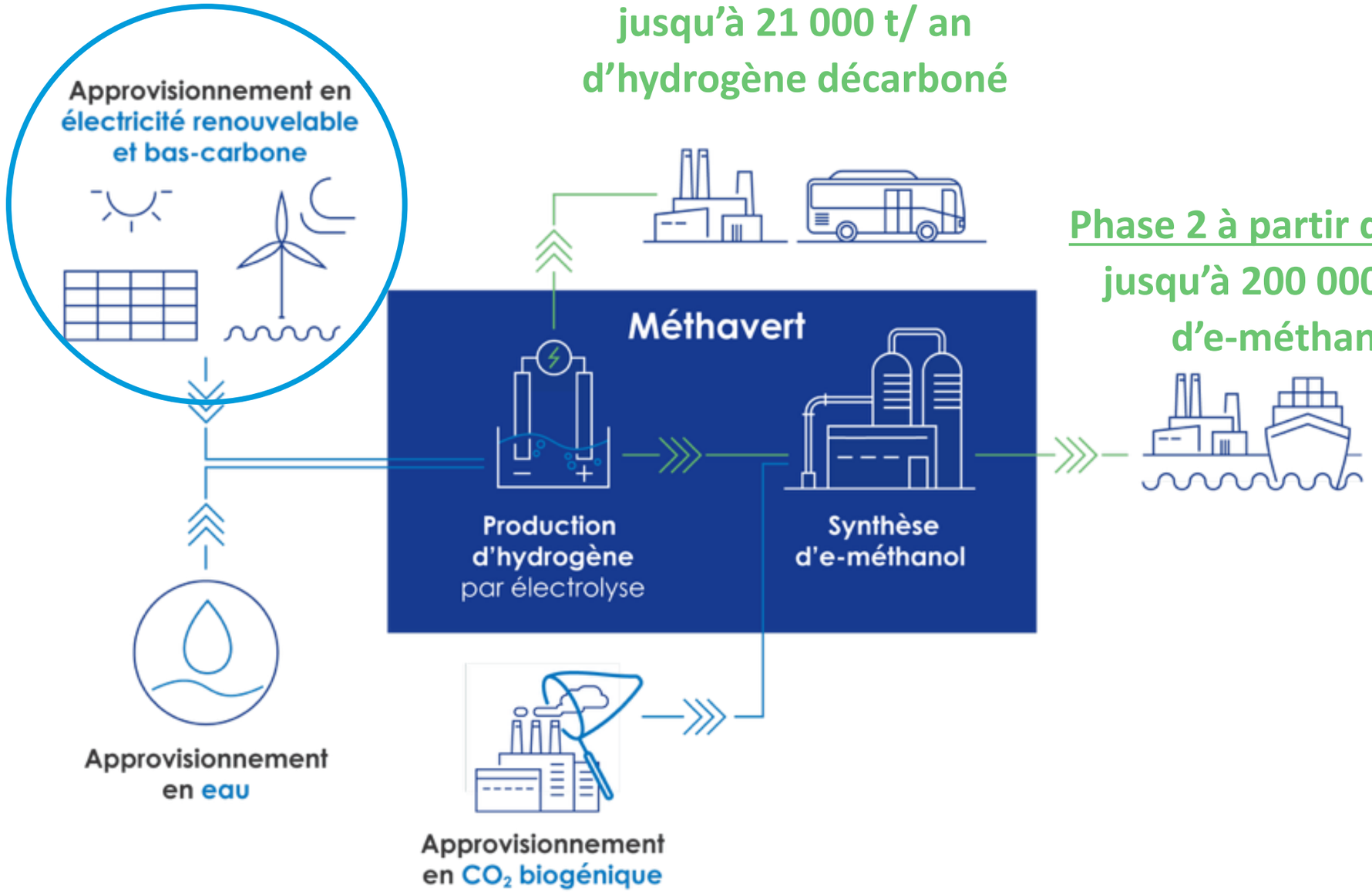
Le raccordement électrique du projet

Phase 1 :

150 MW de puissance électrique

Phase 2 :

Jusqu'à 330 MW de puissance électrique



Phase 1 en 2031 :

jusqu'à 21 000 t/ an d'hydrogène décarboné

Phase 2 à partir de 2035:

jusqu'à 200 000 t/ an d'e-méthanol

Le raccordement électrique du projet

L'ouvrage à créer serait une **liaison souterraine** de **3,9km** de niveau de tension **225 000 volts** depuis le poste de Noroit

La solution de raccordement de moindre impact est à l'étude par RTE : **deux stratégies sont étudiées**



1er temps d'échange

Pendant les temps d'échanges

À l'oral



Lever la main pour prendre la parole



Attendre le micro pour vous exprimer

Par écrit



Noter votre question sur la fiche et confiez-là nous



Votre question sera relayée



03

Table-ronde
« développement et décarbonation de la ZIP »

Les participants à la table ronde

Dominique CÉSAR,
directeur général

CCI Seine Estuaire

Hervé BONIS,
président

Union Maritime et Portuaire Le Havre

Bruno PETAT,
délégué général

SOCRATE

2e temps d'échange

Pendant les temps d'échanges

À l'oral



Lever la main pour prendre la parole



Attendre le micro pour vous exprimer

Par écrit



Noter votre question sur la fiche et confiez-là nous



Votre question sera relayée



04

Méthavert dans cette dynamique

Méthavert, un projet en synergie avec le territoire

- Méthavert s’inscrit dans les stratégies territoriales de développement des e-carburants

- Méthavert participe aux études SOCRATE

- CO_2 biogénique capté en Normandie

- Travail en synergie avec des acteurs locaux de la logistique locaux : Chane et Sogestran

- Des débouchés portuaires et industriels locaux pour l’hydrogène et le e-méthanol

Quels enjeux économiques ?



Le projet participe à la transition et au dynamisme de l'économie havraise :

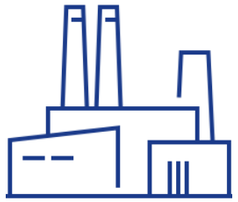
- Un investissement d'environ 1,2 milliards d'€ dont bénéficiera le territoire
- Contribue à créer un pôle de décarbonation sur la zone industrialo-portuaire du Havre



L'emploi et le développement de filière

- Création d'environ 50 emplois directs en phase 1 et jusqu'à 150 en phase 2
- Participe à la structuration d'une filière hydrogène et carburant de synthèse sur le territoire

Quels débouchés pour la production?



La réglementation européenne (RED) impose aux raffineries l'utilisation d'hydrogène renouvelable à l'horizon 2030

- La transposition dans le droit français est encore en cours
- Les raffineries du territoire étudient les sources d'approvisionnement en hydrogène renouvelable



L'Organisation maritime internationale prévoyait la mise en place d'une taxe sur les émissions des navires à partir de 2028.

- Sous la menace de l'administration américaine, les pays membres ont décidé de repousser le vote en faveur de projet
- L'adoption du e-méthanol par les compagnies maritimes est retardé

Face à cette incertitude, Méthavert sera déployé en deux phases pour s'adapter au rythme d'émergence des débouchés :

- 2031 : production d'hydrogène
- À partir de 2035, production de e-méthanol

Quel est le coût du projet?

Budget d'études d'avant-projet :

- 10 M€ pour les études d'ingénierie et développement
- 22 M€ de raccordement électrique

→ Décision finale d'investissement : en 2028

Investissement en construction : environ 1,2 Md€

- Phase 1 : ~ 400 M€
- Phase 2 : ~ 800 M€

Comment est-il financé?

Un financement progressif et mixte qui sera validé en 2028-2029

- Développement/études: Qair en fonds propres + subvention Fonds de Transition Juste par la Région Normandie à hauteur de 5.9M€
- Construction/exploitation:
 - SPV Méthavert (Société de projet pouvant accueillir d'autres acteurs à son capital) en fonds propres et prêts.
 - + candidatures prochaines à des programmes européens

3e temps d'échange

Pendant les temps d'échanges

À l'oral



Lever la main pour prendre la parole



Attendre le micro pour vous exprimer

Par écrit



Noter votre question sur la fiche et confiez-là nous



Votre question sera relayée



05

Conclusion

Prochaines dates de la concertation

Concertation préalable du jeudi 1er octobre au dimanche 29 novembre 2026

octobre | novembre

1 réunion publique
Rogerville,
Salle des fêtes Lucien Derrey
6 oct. > 19h-21h

2 rencontres terrain
Gonfreville-l'Orcher,
CC Océane
28 oct. > après-midi
Le Havre
CC Docks
29 oct. > matin

1 visite sur site*
Gonfreville-l'Orcher
5 nov. > 16h30-18h30

3 réunions thématiques*
Économie et énergie
Le Havre
3 nov. > 18h30-21h

Aménagement, risques et environnement
Gonfreville-l'Orcher
5 nov. > 18h30-21h

Emploi et formation
Le Havre
17 nov. > 14h-16h

1 réunion de synthèse
Le Havre,
Carré des docks
27 nov. > 19h-21h

*Places limitées, inscriptions sur www.methavert-normandie.fr

3 ateliers de sensibilisation des lycéens et étudiants

Lycée Schuman-Perret (Le Havre) — *4 nov.*
Lycée Coubertin (Bolbec) — *18 nov.*
INSA (Rouen) — *23 nov.*

En continu : *Dépôt d'avis et cahier d'acteurs sur le site internet. Fiche de contact et de contribution disponibles en mairies, à la CCI, au Havre Port Center*

Concertation garantie par

commission nationale du débat public



Merci de votre participation

methavert

Projet d'usine de production d'hydrogène et d'e-méthanol sur la zone industrielle du Havre

Financé par

Cofinancé par l'Union européenne

RÉGION NORMANDIE